

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Hervé Guichaoua : Le certificat de détachement frauduleux devient-il un obstacle à la lutte contre le travail dissimulé et le dumping social du fait des entreprises étrangères ? (acte 2)

à propos des ordonnances *Macron*

Isabelle Meyrat : Droit du travail et droits des travailleurs : le grand désarmement.

JURISPRUDENCE

Voir notamment

Transformation du Bureau de conciliation et d'orientation en Bureau de jugement restreint : étude des premières décisions

**Conseil de prud'hommes de Bobigny (BJ restreint) 13 juillet 2017 ;
Conseil de prud'hommes de Nîmes (BJ restreint) 23 février 2017 ;
Conseil de prud'hommes de Longjumeau (départage) 27 octobre 2017** –
Note Fabienne Le Souder (p. 218)

Caractérisation de la discrimination en cas de facteurs multiples et détermination du préjudice retraite spécifique des femmes à travers le cas de la première femme contrôleuse de la SNCF

Cour d'appel d'Aix-en-Provence 20 octobre 2017 - Note Emmanuelle Boussard-Verrecchia (p. 222)

Reconnaissance du co-emploi après l'arrêt *Molex* : plus difficile mais pas impossible

Cour d'appel de Douai (Ch. Soc.) 29 Septembre 2017 - Note Paul Beausillon (p. 234)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Droit social international et européen sous la responsabilité de Alexandre Charbonneau, Konstantina Chatzilaou, Valérie Lacoste-Mary, Emmanuelle Lafuma, Jérôme Porta.



Doctrine

Le certificat de détachement frauduleux devient-il un obstacle à la lutte contre le travail dissimulé et le dumping social du fait des entreprises étrangères ? (acte 2) À propos de l'arrêt <i>Altun</i> de la CJUE par Hervé Guichaoua , Juriste en droit social	197
Droit du travail et droits des travailleurs : le grand désarmement par Isabelle Meyrat , Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise (LEJEP)	207

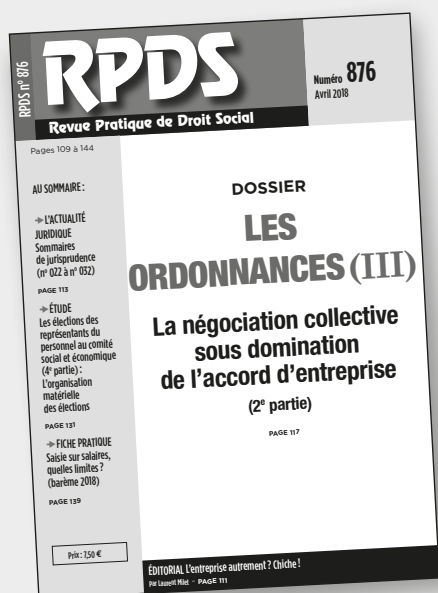
Jurisprudence

CONSEIL DE PRUD'HOMMES – Bureau de conciliation et d'orientation (BCO) – Absence d'une partie – Transformation en Bureau de jugement restreint – Conditions. Première espèce CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE BOBIGNY (Bureau de jugement restreint) 13 juillet 2017 (RG n° 16/03.920)	216
Deuxième espèce CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE NÎMES (Bureau de jugement restreint) 23 février 2017 (RG n° 16/00.712)	217
Troisième espèce CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE LONGJUMEAU (formation de départage) 27 octobre 2017 (RG n° 17/00.025)	218
Note Fabienne Le Souder , Conseillère prud'hommes	219
DISCRIMINATION – Facteurs multiples – Discrimination en raison du sexe et de l'activité syndicale – Appréciation globale du préjudice – Prise en compte de l'espérance de vie plus élevée des femmes pour majorer l'incidence retraite. COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE 20 octobre 2017 (n° 17-518)	222
Note Emmanuelle Boussard-Verrecchia , Avocate au Barreau de Paris	226
DISCRIMINATION – Indemnisation suite à la nullité du licenciement – Discrimination fondée sur l'âge – Atteinte à une liberté fondamentale consacrée par le bloc de constitutionnalité (non) – Déduction des revenus de remplacement perçus par le salarié (oui). COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 15 novembre 2017 (p. n° 16-14.281 P+B)	228
Note Laurence Malegat , Défenseur syndicale	228
GRÈVE – Transport aérien – Déclarations individuelles d'intention de grève – Utilisation par l'employeur – Finalité visant l'information des usagers vingt-quatre heures à l'avance – Possibilité d'utiliser les informations recueillies afin de recomposer les équipages et de réaménager le trafic avant le début du mouvement (non). COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 12 octobre 2017 (p. n° 16-12.550 P+B)	231
Note Thierry Renard , Avocat au Barreau de Paris	233
INAPTITUDE – Inaptitude consécutive à une maladie ou un accident non professionnel – Préavis non-effectué et absence d'indemnité compensatrice de préavis – Détermination de l'indemnité légale de licenciement – Prise en compte de la durée du préavis (oui). COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 novembre 2017 (p. n° 16-13.883)	234
Note Claudy Ménard , Formateur syndical	234
LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE – Co-emploi – Confusion d'intérêts, d'activités et de direction entre la société mère et la filiale – Immixtion dans la gestion économique et sociale – AGS – Responsabilité délictuelle d'une société tierce – Légèreté blâmable. COUR D'APPEL DE DOUAI (Ch. Soc.) 29 Septembre 2017 (n° 15/01471)	234
Note Paul Beaussillon , Avocat au Barreau de Paris	239
RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL – Reçu pour solde de tout compte – 1/ Mention d'une somme globale et renvoi au bulletin de paie annexé pour le détail des sommes versées – Effet libératoire concernant les rubriques détaillées dans le bulletin de paie (non) – 2/ Dénonciation du reçu – Convocation devant le bureau de conciliation produisant les effets de la dénonciation à la condition qu'elle ait été reçue par l'employeur dans le délai de six mois.	

Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 14 février 2018 (p. n° 16-16.617 et 16-16.618 P+B)	241
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 7 mars 2018 (p. n° 16-13.194 P+B)	242
Note Clément Geiger , Conseiller confédéral, DLAJ	243
SYNDICAT PROFESSIONNEL – Représentativité syndicale – Indépendance du syndicat – Absence d'indépendance judiciairement constatée – Possibilité pour le syndicat d'exercer les prérogatives syndicales – Nouvelle contestation – Rôle du juge – Charge de la preuve.	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 septembre 2017 (p. n° 16-60.238 P+B)	246
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 septembre 2017 (p. n° 16-60.264 P+B)	246
Note Marie-France Bied-Charreton , Avocate honoraire au Barreau de Paris	247

Chroniques jurisprudentielles

Chronique de Droit Social International et Européen sous la responsabilité de Alexandre Charbonneau, Konstantina Chatzilaou, Valérie Lacoste-Mary, Emmanuelle Lafuma, Jérôme Porta	252
Certificats E101/A1 et fraude au détachement : premier infléchissement de la CJUE	252
Note Konstantina Chatzilaou	254
L'indemnisation du droit à congé annuel non pris – La réaffirmation d'un droit sans condition	258
Note Valérie Lacoste-Mary	260
L'engagement de la procédure de licenciement collectif en cas de modification contractuelle : vers un retour à la jurisprudence Framatome et Majorette ?	262
Note Jérôme Porta	263



RPDS 876 – AVRIL 2018

AU SOMMAIRE :

Dossier :

LES ORDONNANCES (III)

La négociation collective sous domination de l'accord d'entreprise (2^e partie)

Etude :

Les élections des représentants du personnel au comité social et économique (4^e partie) : L'organisation matérielle des élections

L'actualité juridique :

Sommaires de jurisprudence et de législation commentés

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
 Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 euros par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
Étranger : **137 euros**
Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11